



Ordonnance de télécom CRTC 2009-69

Ottawa, le 12 février 2009

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

| Requérante/Partie | Titre de l'entente | N° de dossier | Date de la demande |
|--------------------------------|---|----------------------|---------------------------|
| Xittel Telecommunications inc. | Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires | 8340-X4-200902686 | le 30 janvier 2009 |

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>